



OFAJ
DFJW

OFAJ

Office Franco-Allemand pour la Jeunesse

Dispositif

Bourse du Conseil Régional Ile-de-France, accordée aux étudiants franciliens désirant effectuer un stage pratique en Allemagne.

Bénéficiaires

Les étudiants en apprentissage ou en formation professionnelle / technologique :

- CAP, Bac Professionnel, Bac Technologique, BTS, BP, BMA, DMA, MC

Montant de l'aide

La bourse OFAJ est une aide financière versée pour un projet de mobilité en Allemagne. Ce dispositif permet aux étudiants qui effectuent un stage d'une durée minimale de 4 semaines, de bénéficier d'une aide d'un montant de 300€.

Au-delà de cette durée, un forfait de 150€ est accordé par tranche de 2 semaines. Si le stage dure plus de 3 mois, elle est toutefois limitée à 900€.

Au cas où le stagiaire est nourri et logé par l'employeur, la moitié du taux est versée.

Critères d'attribution

- L'étudiant doit être inscrit en 1^{ère} ou 2^{ème} année de BTS ;
- Le stage à l'étranger doit intervenir au cours de l'année scolaire en cours ;
- Le stage doit être d'une durée minimale de 4 semaines ;
- L'étudiant doit :
 - ▶ être âgé de moins de 30 ans ;
 - ▶ résider de façon permanente en France ;
 - ▶ rester en Allemagne pendant la durée de stage ;
 - ▶ effectuer un stage dans une entreprise ou institution allemande.